

# Réalisation Majeure du stage



Dans le cadre de mon stage effectué à la Communauté de Communes Caux Estuaire, j'ai effectué différents travaux sur la gestion de crise. Pour Caux Estuaire, il est important d'assurer la gestion de la crise au sein des différents équipements communautaires (Maison de l'Intercommunalité, Ecole de Musique, Piscine, Deux Gymnases, Déchetterie). La gestion de crise va aussi concerner les compétences de l'intercommunalité (développement économique avec les zones d'activités à intérêt communautaire et le ruissellement). La priorité a donc été mise sur la mise en sûreté des équipements de la communauté de communes avec l'élaboration d'un Plan de Mise à l'Abri pour chaque équipement communautaire. Nous avons utilisé les trames des PPMS (Plans Particulier de Mise en Sûreté pour les établissements scolaires) et les POMSE (Plan d'Organisation et de Mise en Sûreté d'un Etablissement) pour les adapter aux spécificités de Caux Estuaire pour faire les PMA. Les PMA sont des outils pratiques, concis et synthétiques qui vont permettre à tout un chacun (agent de l'intercommunalité ou pas, avec ou sans formation aux risques) de pouvoir se référer au PMA et être rapidement opérationnel en cas de crise. Tous ces PMA seront intégrés dans un document global qui va permettre la gestion de la crise à l'échelle communautaire avec des outils comme la cellule de crise, l'annuaire opérationnel global, etc. Cette volonté innovante de Caux Estuaire se traduit donc par l'élaboration d'outils de gestion de crise synthétiques, concis, pratiques et opérationnels.

La réalisation majeure de ce stage (à mi-parcours) est l'élaboration du Plan de Mise à l'Abri de la Maison de l'Intercommunalité (siège de la communauté de communes). C'est ce plan qui sera décliné aux différents équipements communautaires. Le Plan de Mise à l'Abri de la Maison de l'Intercommunalité comprend des fiches synthétiques sur toute la gestion de crise :

- les différentes informations pratiques de l'équipement, les risques potentiels et consignes de sécurité applicables pour chacun d'eux, le matériel d'urgence fonctionnel, les différents moyens de veille, d'informations et de diffusion de l'alerte,
- les différents messages d'alerte à destination du personnel, des secours et des autorités,
- les plans d'évacuation de l'équipement intégrant maintenant les risques confinement et intrusion
- les plans du lieu de mise à l'abri avec le lieu de confinement (en suivant au mieux les recommandations de l'IRMa de Grenoble)
- les fiches Actions/Réflexes qui sont des fiches très pratiques sur les différentes actions à mener en cas de confinement par exemple (calfeutrage, mise en sécurité des personnes, etc.)
- l'organisation de la cellule de crise avec l'annuaire opérationnel de l'équipement
- les fiches accueil et communications en faveur des autorités, des secours et des personnes confinées (élaboration d'un communiqué de presse type)
- les fiches actions pour la fin de l'évènement et la gestion post-crise (faire une réunion post crise pour le retour d'expérience avec la fiche RETEX intégré à la fin du document)

On a aussi intégré à la fin du document le journal de bord qui doit être rempli en même temps que les missions et actions de la gestion de crise.